



# VIVRE AU **GUILVINEC**

Informations Municipales



[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

Pages 6 - 7 :

**ENFANCE /  
JEUNESSE**

Pages 10 - 11 :

**CULTURE**

Carnet de  
découverte  
du patrimoine

Pages 16 - 17 :

**HISTOIRE**

Sur les traces  
des premiers  
Guilvinistes



## LE RECAP



© E. Duval – Sold out le 7 août pour les STRAITS !



*Les Estivales : l'incontournable de l'été ! Musiques et danses traditionnelles ont fait vibrer l'Esplanade du CLC !*



*Encore une très belle édition du festival Place aux Mêmes ! Petits et grands ont profité des spectacles dans une ambiance joyeuse et festive*



*Festy Beach, le rendez-vous bien-être du dimanche matin*



*Grande nouveauté de l'été : le Fest Deiz de Techno Vagabondes a animé la plage de la Grève Blanche un soir d'éclipse*

# LE GUILVINEC

## EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

**GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !**

Flashez ce code



## SOMMAIRE

- 2 Le Récap
- 3 L'édito du Maire
- 4 - 7 Vie municipale
- 8 Actualité économique
- 9 - 11 Culture
- 12 Vie associative
- 13 - 15 Au quotidien
- 16 - 17 Histoire locale

### Mairie :

33, Rue de la Marine

Tél. 02 98 58 10 21

[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

### Directeur de la publication :

Jean-Luc Tanneau

### Equipe rédactionnelle :

commission Communication

### Crédits photo :

RC Daniel, A. Struillou,

G. Le Corre, A. Latimier, E. Duval

### Conception :

Imprimé en 2 500 exemplaires  
par ATR Quimper

# L'ÉDITO DU MAIRE



Nous nous retrouvons après un été radieux. Moment de détente pour les uns, moment plus rythmé pour les autres, où j'espère chacun a pu profiter pour créer de beaux souvenirs en famille, entre amis.

Le Guilvinec a, une nouvelle fois, vibré au rythme des festivités et des animations variées. Des Estivales, à Place aux Mômes en passant par Festy Beach ou les Sonerien Deiz de Techno Vagabondes, la municipalité, entourée des associations et professionnels, a proposé des temps forts pour tous les goûts.

Nous avons aussi vécu un été exceptionnel, en raison des aléas climatiques, canicule, sécheresse et risque d'incendie. Notre territoire a fort heureusement été épargné par les incendies, mais par solidarité, j'ai une pensée pour les territoires qui ont payé un lourd tribut. Nous avons connu les fortes chaleurs, aussi je tiens à remercier nos élus qui sont allés à la rencontre des personnes les plus fragiles. La mairie tient un registre, aussi il est important de vous y inscrire ou de sensibiliser vos proches, votre entourage. Il nous revient de veiller au bien-être de tous ! Ce registre est ouvert toute l'année et pas seulement en période estivale. Quant à la situation de sécheresse et au manque d'eau, que nous connaissons aujourd'hui, il est de la responsabilité de chacun de veiller à sa consommation. Aussi, chaque consommateur doit être vigilant toute l'année par de simples gestes. Nous, élus, devons trouver des solutions, non pas quand nous nous retrouvons dans une situation critique, mais bien en amont.

Cet été, la municipalité a choisi d'assouplir la réglementation de l'accès aux plages pour les chiens. L'expérience est globalement positive et la municipalité souhaite aller plus loin en installant davantage de poubelles aux abords des plages.

La rentrée est associée, comme chaque année, à l'organisation du forum des associations. C'est l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de la vie associative et pourquoi pas trouver une nouvelle passion, en tout cas, partager, s'engager, rencontrer, créer du lien et de la dynamique sur notre commune.

Cette rentrée est également marquée par le moment que vous attendez tous, l'ouverture du nouveau pôle dentaire. Je me réjouis du choix de la municipalité de s'être lancé un défi, celui de refuser la fatalité de la désertification médicale. Cette réalisation souligne l'effort collectif et la solidarité mis en œuvre pour apporter une réponse concrète aux besoins des Guilvinistes.

A tous les enfants, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, je souhaite une année riche en découvertes, en savoirs et en amitiés durables. Je remercie les enseignants et parents engagés dans la vie scolaire pour leur dévouement et leur engagement au quotidien.

Belle rentrée à tous !

Le Maire

Jean-Luc TANNEAU



# TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

## ■ Portrait de Pascal FRANCHET, élu aux travaux et à la voirie

Fraîchement installé dans ses fonctions d'adjoint aux travaux, patrimoine et environnement, Pascal Franchet aborde ce mandat avec simplicité et responsabilité. Sa mission reste dans la lignée de son prédécesseur : coordonner les chantiers de la commune, entretenir notre patrimoine et accompagner les transitions nécessaires pour Le Guilvinec.

*Aux discours abstraits, je préfère le terrain et mener les projets en concertation avec les élus et les différents services de la collectivité.*



### ■ Une présence discrète et concrète sur le terrain

Le rôle d'élu local se vit au quotidien, loin des projecteurs, selon Pascal Franchet. Sa priorité est de répondre aux besoins des Guilvinistes : entretien de la voirie et des bâtiments publics, sécurité des espaces... Avant d'agir, il privilégie l'écoute, le dialogue direct et le bon sens. La réussite d'une action c'est l'affaire de tous, des administrés, des élus et des agents municipaux, qui œuvrent chaque jour sur le terrain.

### ■ Poursuivre les projets engagés

Ses missions s'inscrivent sous le signe de la continuité et d'une gestion responsable de l'argent public. Parmi les dossiers, l'aménagement de l'entrée de ville reste une priorité, avec l'objectif d'améliorer la sécurité de tous et de faciliter la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Intégrer la nature en ville, à l'image de ce grand chantier, est l'objectif fixé, en privilégiant végétalisation et mobilité douce pour concilier urbanisme, biodiversité et cadre de vie.

« Nous avançons étape par étape, avec le souci de bien utiliser l'argent public et d'adapter notre commune aux réalités de demain », confie l'adjoint.

### ■ Relever les défis environnementaux à notre échelle

Les travaux sont menés dans un souci environnemental. Pascal Franchet veille à ce que la commune prenne le tournant de la transition écologique. Cette démarche se traduit par des actions très concrètes et visibles : isolation progressive de nos bâtiments

publics pour réduire leur consommation d'énergie, installation d'une pompe à chaleur, acquisition de véhicules électriques pour les services, végétalisation de la cour d'école, gestion de nos espaces naturels pour favoriser la biodiversité et limiter l'artificialisation des sols. Le défi consiste à entretenir nos bâtiments communaux, l'école, les salles culturelles, la médiathèque pour qu'ils restent des lieux de vie fonctionnels ouverts et préservant l'identité du Guilvinec.

Par ailleurs, conscient des enjeux climatiques qui touchent notre littoral bigouden, il considère que le recul du trait de côte est un défi majeur.

Représentant également la commune au sein de la CCPBS, il s'assure que les préoccupations communales s'intègrent dans les projets intercommunaux.

### Permanence :

**M. Pascal Franchet vous accueille en mairie pour échanger et répondre à vos questions, le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous au : 02 98 58 10 21**



## ■ Accès aux plages assoupli pour les chiens

Sensible aux nombreuses demandes exprimées par les habitants, la municipalité a souhaité faire confiance à chacun pour son civisme. Depuis cet été, une expérimentation est menée pour assouplir l'accès des chiens à nos plages. La préservation de notre environnement et de la qualité des eaux de baignade est une priorité absolue. Le bilan de la réglementation actuelle au Guilvinec est positif. Pour aller plus loin, la municipalité prévoit d'installer des poubelles supplémentaires.

### RÉGLEMENTATION SUR LES PLAGES

# CHIENS

Autorisés du **01/05** au **30/09** : de 20h à 10h  
Du **01/10** au **30/04** : horaires libres

Arrêté municipal 2026-127



Obligatoirement  
tenus en laisse



Ramassage des  
déjections obligatoire



Bonne  
balade !



### Rappel :

En saison estivale (du 1er mai au 30 septembre), les chiens sont autorisés sur les plages en début de matinée et en soirée, avant 10h et après 20h. Hors saison (du 1er octobre au 30 avril), l'accès est totalement libre, sans restriction d'horaires.

Les règles strictes à respecter : la tenue en laisse est obligatoire en tout temps sur le sable, notamment sur la Plage de la Grève Blanche pour protéger la faune littorale et respecter les autres usagers. Le ramassage des déjections est IMPERATIF !

### Plages du Guilvinec dog friendly

## ■ Transition vers l'électrique



La municipalité a choisi de remplacer l'utilitaire thermique utilisé par le service des espaces verts par un modèle 100 % électrique.

L'intérêt de cet équipement est multiple. En effet, la superficie de la commune s'y prête sans poser de problème d'autonomie. Les distances parcourues par les agents du service sont relativement faibles. Par ailleurs, l'usage de ce véhicule électrique a pour effet de limiter les nuisances sonores en ville.

### ■ ENFANCE / JEUNESSE

#### Un été riche en découvertes et en imagination au Ty Malamok !

Cet été, les enfants du centre de loisirs ont profité d'un programme haut en couleurs, sous un soleil particulièrement généreux !

Au fil des semaines, de nombreuses journées à thème les ont invités à laisser libre cours à leur imagination : dans la peau d'un(e) archéologue, inventeur, météorologue, enfant du futur... Autant d'univers qui leur ont permis de créer, d'explorer, de jouer et de rêver tout en développant leur curiosité.

L'été a également été l'occasion de multiplier les découvertes et les expériences. Les enfants ont pu s'initier à la pêche, avec Joris Parpaillon de la Fédération de pêche, expérimenter de nouveaux sports bouncerball, spikeball avec Louanne Derrien éducatrice sportive... ou encore prendre de la hauteur lors d'une sortie accrobranche au parc Bonobo à Quimper.

Les enfants ont eu le plaisir de profiter de nombreux tours de manège pour leur plus grand bonheur. Un grand merci à la Famille Ricordel et à M. Chira de la Place de la Petite Sole pour leur générosité !

Ils ont également bénéficié d'une initiation à la pétanque. Un grand merci à toute l'équipe de l'Amicale de la Pétanque du Guilvinec ! Merci pour votre accueil et pour ce précieux moment de transmission et de partage avec les enfants.

Les enfants sont aussi partis à la découverte du monde marin avec la visite de la criée, ont cuisiné du poisson pendant les ateliers « Petits Chefs » à Haliotika, et pris la direction d'Audierne pour visiter l'aquarium et voir le spectacle des oiseaux.

Des activités, des rencontres, des découvertes, beaucoup de rires et de souvenirs... Bref, un bel été au centre de loisirs !

#### Et maintenant, place à la rentrée !

Après cet été bien rempli, le centre de loisirs prépare déjà la rentrée !

Les enfants pourront continuer à profiter d'activités variées, de temps de jeux, de découvertes et de projets adaptés à leurs envies et à leur âge.



### Vous souhaitez inscrire votre enfant ?

#### Etape 1

##### Dossier annuel d'inscription

- Vous pouvez télécharger le dossier sur le site de la ville [https:// www.leguilvinec.com](https://www.leguilvinec.com) ou faire la demande par mail [alsh@leguilvinec.com](mailto:alsh@leguilvinec.com)
- Une fois complété vous le renvoyez avec les documents obligatoires

#### Etape 2

##### Fiche de réservation

- Vous la recevez par mail à chaque période de Mercredis et de vacances scolaires
- A nous renvoyer complétée selon vos besoins

#### Etape 3

##### Mail de confirmation

Nous validons par mail l'inscription ou la mise en attente de votre demande.

Pour toute information ou question, n'hésitez surtout pas à nous contacter : [alsh@leguilvinec.bzh](mailto:alsh@leguilvinec.bzh)

Nous serons ravis de vous renseigner et de répondre à toutes vos questions ! À très bientôt !



# C'est LA RENTRÉE !

## ■ Ecole Jean Le Brun

Une hausse globale de l'effectif (64 élèves) permet de maintenir les cycles d'enseignement dans les 3 classes de la petite section au CM2.

La restauration scolaire demeure subventionnée par l'Etat et co-financée par la commune, pour un montant par repas autour de 1€.

Au projet des enseignants sur le temps scolaire s'ajoute un projet inter-générationnel sur le temps péri-scolaire. Il concerne les enfants de la garderie du soir. Il est renouvelé pour ce qui concerne l'aide aux devoirs et il s'étoffe avec 2 nouveaux ateliers. Toutes ces activités ont lieu après le goûter des enfants entre 17h et 17h30 ou 17h et 17h45 en fonction des ateliers.

■ **L'atelier « aide aux devoirs »** est animé par des bénévoles retraités pour la majorité d'entre eux. Il est proposé jusqu'à 4 jours par semaine en fonction des disponibilités des bénévoles.

■ **L'atelier « Arts Plastiques »** est animé par une bénévole 4 jours par semaine et concerne tous les enfants motivés de la garderie, des maternelles aux CM2, pour occuper leurs mains, améliorer leur dextérité et la confiance en eux, réussir dans la réalisation d'objets.

## ■ Ecole Sainte-Anne



## ■ Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Les candidatures pour le nouveau Conseil municipal des jeunes 2026-2028 sont ouvertes pour les jeunes de 9 à 11 ans, du CM1 à la 6ème, Guilvinistes et/ou scolarisés au Guilvinec.

Les jeunes intéressés peuvent déposer leur candidature à l'adresse mail suivante : [cmj.guilvinec@gmail.com](mailto:cmj.guilvinec@gmail.com)

## VIE MUNICIPALE



■ **L'atelier « activités ludiques en anglais »** a lieu une soirée par semaine. Il est animé par une bénévole anglophone. L'activité peut suivre la progression de l'enseignement de la langue.

Entre jeunes et seniors, ces échanges inter-générationnels, dans le cadre d'ateliers, favorisent la transmission des savoirs, la compréhension mutuelle, le renforcement du lien social, le respect entre les âges et l'écoute.

## CAP SUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Avec trois classes (69 élèves et 7 entrées en cours d'année) et l'arrivée de nouvelles enseignantes (Delphine RIOU et Cécile LOUSSOUARN), l'équipe reste mobilisée autour d'un objectif commun : accompagner au mieux chaque élève, dans l'écoute, le respect, la coopération et la bienveillance.

La découverte de la France sera le thème principal qui guidera de nombreux projets pédagogiques. Visites programmées à Océanopolis, découverte des « Terres de Nataé » et, pour les plus grands, un séjour à Paris à la rencontre du patrimoine culturel et historique de la capitale.





## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

### ■ BLEU PRINTEMPS Créateur de bijoux



*Adresse à découvrir pour tous les amoureux des bijoux !*

Alexis vous accueille au 16, Rue Men Crenn, toute l'année, dans son atelier-boutique.

Créateur passionné, il imagine et réalise ses propres bijoux avec soin en privilégiant l'or, l'argent et les pierres fines. Dans sa boutique, vous trouverez une sélection de bijoux choisis auprès d'autres créateurs et marques, afin de proposer un univers varié,

accessible à toutes les envies. L'atelier d'Alexis est aussi un lieu de partage et de transmission. Toute l'année, il organise des cours de création de bijoux, pour ceux qui souhaitent découvrir le plaisir de créer et de repartir avec une pièce unique. (sur inscription)

Il propose un service d'entretien, de nettoyage et de polissage de bijoux or et argent, afin de leur donner éclat et beauté.

**Ouvert : du mardi au samedi de 10h30 à 12h30/14h30 à 18h30 et le dimanche 10h à 12h30**

<https://www.bleu-printemps.com/>  
<https://www.instagram.com/bleu.printemps>



### ■ HALIOTIKA : Un été 2026 historique pour la structure

L'été 2026 restera une saison exceptionnelle dans l'histoire de la structure, avec **31 353 visiteurs accueillis sur les mois de juillet et août**.

Une fréquentation record jamais atteinte !

La saison a été particulièrement marquée par la présence importante des familles individuelles. La clientèle allemande, fidèle chaque année, a été très présente durant l'été et continue de fréquenter la structure au mois de septembre. La météo exceptionnelle confirme qu'Haliotika n'est pas uniquement un site que l'on visite quand il pleut mais un vrai site incontournable du territoire.

#### **Une nouvelle exposition plébiscitée**

Cette forte fréquentation a également permis à la nouvelle exposition de rencontrer son public. Les retours des visiteurs ont été positifs. L'exposition a su toucher des publics très variés, des enfants dès 3 ans jusqu'aux visiteurs les plus âgés, grâce notamment à la présence de dispositifs ludiques et interactifs adaptés à tous dans chaque espace.



**12 103 visiteurs ont participé aux visites guidées de la criée, soit une moyenne de 11 visites par jour** avec d'excellents retours sur nos 16 membres d'équipage : tous ont assuré un accueil de qualité en français, anglais, allemand et même espagnol. La visite a permis de mieux comprendre les différents métiers de la filière pêche, aussi bien en mer qu'à terre, tout en proposant une découverte accessible et ludique.

#### **Touristes et habitants au rendez-vous**

La saison a été l'occasion de retrouver de nombreux habitants du territoire qui n'avaient pas visité Haliotika depuis sa création, il y a 26 ans. Beaucoup se sont dits agréablement surpris par l'évolution de la structure et par cette nouvelle exposition « Tout est bon dans le poisson ».

Et pour les habitants de Guilvinec, l'occasion est toujours là : **la visite reste gratuite pour les Guilvinistes, sur présentation d'un justificatif de domicile.**

**Ouvert jusqu'au 30 octobre et pendant les vacances de Noël / Info et réservation sur [www.haliotika.com](http://www.haliotika.com)**





## CULTURE

### LA MEDIATHEQUE

Toutes les informations pratiques  
et le catalogue en ligne :

<https://guilvinec.bibenligne.fr/>

## LE COIN DES LECTEURS

### *Même les goélands se sont tus* de Jaap Robben

Sur une île presque déserte, où ne vivent plus qu'une mère, son fils, un unique voisin et une multitude de goélands, Jaap Robben nous plonge dans un huis clos aussi oppressant que fascinant. Au fil du récit, la relation entre cette mère et son fils se révèle de plus en plus pesante, marquée par l'isolement et une dépendance étouffante.

L'histoire, à la fois originale et surprenante, tient le lecteur en haleine grâce à une intrigue particulièrement bien construite et captivante.

J'ai surtout été séduit par l'audace de l'auteur : réussir à bâtir un roman autour d'un nombre aussi restreint de personnages, dans un décor isolé et avec les oiseaux comme présence omniprésente, sans jamais sombrer dans l'ennui, relevait du défi. Jaap Robben le réussit avec brio et signe un récit troublant, singulier et profondément prenant.

*Michèle, bénévole à la médiathèque*



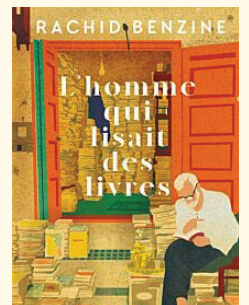
### *L'homme qui lisait des livres* de Rachid Benzine

J'ai trouvé ce livre à la fois très beau, poétique, prenant et profondément émouvant. Un texte d'une grande justesse, qui résonne aussi, malheureusement, avec une actualité plus brûlante que jamais.

À travers la rencontre entre un vieux libraire de Gaza et un photographe français, Rachid Benzine nous transporte dans un univers où, au milieu des bombes et de la destruction, les livres continuent de porter la mémoire, l'espoir et la parole des hommes.

Un récit poignant sur la force de la culture face à la violence, où le livre apparaît comme une forme essentielle de résistance et de résilience.

*Joëlle, bénévole à la médiathèque*



### Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et vendredi : 14 h - 18 h  
Dimanche : 10 h - 12 h

## À LA DÉCOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE

Découvrez ou redécouvrez le riche patrimoine historique et culturel de la commune, qui abrite de véritables trésors du passé, de la Préhistoire aux traditions maritimes du XXe siècle.

### 5 - Chapelle Saint-Trémeur :

cet édifice, unique chapelle de la commune fût construit au 15<sup>ème</sup> siècle, dans un style gothique flamboyant.

La chapelle Saint-Tremeur est inscrite aux Monuments Historiques depuis le 4 mars 1935.



### 4 / 6 - Les vasques à disques de Men Meur et de Saint Trémeur :

ces grands cercles taillés dans le granit intriguent ! Les blocs de pierre, extraits de la roche étaient utilisés pour fabriquer des meules de moulin, mais également pour tailler des socles de croix. Ces vasques datent de l'Âge du Fer.

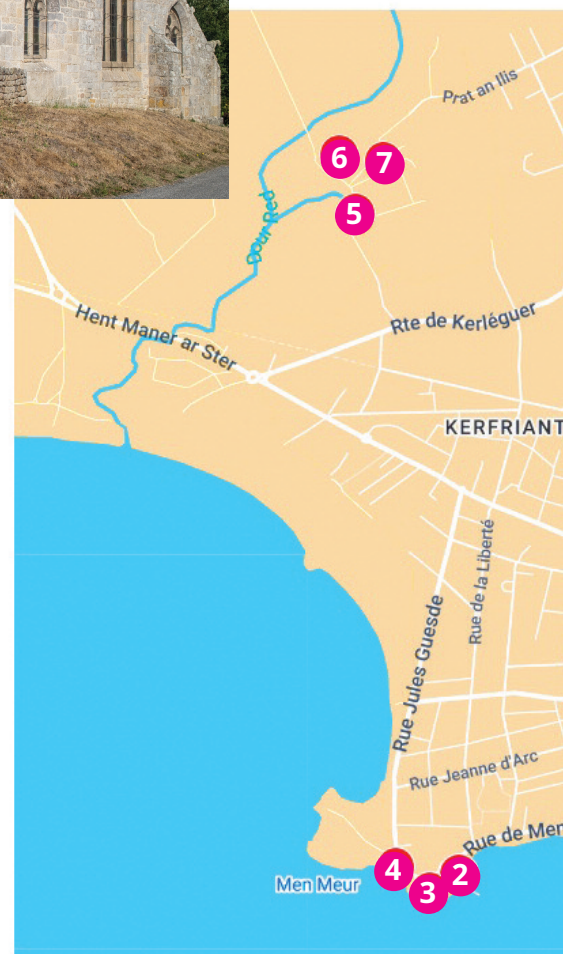
### 3 - Le four à goémon (ou four à soude) :

cette tranchée peu profonde, creusée dans le sol, servait à brûler les algues récoltées et séchées. Le brûlage permettait d'obtenir des blocs solides, appelés « pains de soude », destinés aux usines chimiques locales. L'iode extrait était utilisé en pharmacie.



### 2 - Les rails de l'ancien abri du canot de sauvetage :

ces rails de lancement constituaient l'infrastructure essentielle pour une mise à l'eau rapide du canot de sauvetage. Lors des alertes, le chariot supportant le canot s'élançait de ces rails, situés sur la cale rocheuse, et passait les vagues, peu importe la marée.







### 7 - Four à pain traditionnel :

A proximité de la Chapelle Saint-Trémeur se trouve un four à pain du XVI<sup>ème</sup> siècle. Il témoigne d'une vie communautaire d'autrefois, où les habitants se retrouvaient pour la cuisson du pain, lors des fêtes et des pardons.



**8 - Menhir de Lanvar :** témoin de la présence humaine dès la Préhistoire, ce géant de granit se dresse fièrement dans le paysage du Guilvinec.



**9 - Fontaine de Lanvar :** c'est un petit patrimoine de pierre, longtemps caché, situé le long de la rue de Kermeur au Guilvinec, à quelques mètres du menhir.



**10 - Le manoir de Kergoz :** c'est une ancienne demeure seigneuriale du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le mur d'enceinte et la porte surmontée du pigeonier sont inscrits au titre des Monuments historiques depuis mai 1932. Vous pourrez observer cette bâtisse essentiellement de l'extérieur. Ses éléments intérieurs fortifiés sont visibles lors des événements culturels, ou lors de vos événements familiaux. Contact pour la location du site (uniquement réservée aux Guilvinistes) : 02 98 58 10 21



**1 - L'Abri du Marin :** Inauguré au début du XX<sup>e</sup> siècle par Jacques de Thézac, l'Abri du Marin avait pour but d'offrir aux pêcheurs un lieu sain, chaleureux et éducatif, loin des cabarets. Il servait de refuge, de bibliothèque et de centre de formation pour les marins-pêcheurs. Ce bâtiment, à la façade colorée emblématique, témoigne de l'histoire sociale et de la solidarité maritime locale. Il accueille aujourd'hui la médiathèque.



# RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Incontournable événement de la rentrée, le forum des associations de la commune s'est tenu samedi 5 septembre au CLC.

Vitrine de la vie associative, le forum a réuni diverses associations culturelles, sportives, solidaires... guilvinistes et d'ailleurs afin de présenter leurs activités.

Ce temps fort est organisé pour faire se rencontrer les curieux ou passionnés avec les bénévoles qui font vivre le Guilvinec toute l'année.



Le dynamisme de nos associations, qu'elles soient culturelles, sportives, solidaires ou de loisirs, contribue chaque jour à créer du lien, à lutter contre l'isolement et à offrir à chacun une place dans la vie collective.

Une quarantaine d'associations y ont participé.

## ZOOM SUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES 2026-2027

De nombreuses associations vous proposent diverses activités, durant l'année, au CLC. Vous pouvez y trouver des ateliers d'artisanat, notamment de carterie, d'encadrement, cartonnage & tableau 3D, de scrapbooking, de broderie, de couture, des ateliers de danse, de musique, de gymnastique, de pilates ballon, de yoga ballon, de Qi Gong, de sophrologie, de tai chi chuan, de cuisine, de jeux de société...

**Pour plus d'informations sur les ateliers :**  
**02 98 82 83 56**

Participez à un moment convivial  
au Café-Jeux de société !  
Reprise des après-midis Café Jeux

À partir du lundi 7 septembre, tous  
les lundis de 14h à 17h au CLC, y  
compris pendant  
les vacances scolaires

Ne manquez pas cette occasion de vous  
amuser et de rencontrer d'autres passionnés !

**CAFÉ JEUX de société POUR TOUS !**

**TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI DE 14H À 17H**

Un moment convivial pour jouer, partager et se détendre !

JEUX POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES !

**POUR TOUS**  
En famille, entre amis, seul(e) ou à plusieurs, venez comme vous êtes !

**CONVIVIALITÉ**  
Un moment chaleureux autour d'un café ou d'une boisson.

**DIVERSITÉ**  
Des jeux variés à découvrir ou à redécouvrir.

**PLAISIR**  
Partager, rire, échanger et passer un bon moment !

**AU CLC DE LA COMMUNE DU GUILVINEC**  
Venez nombreux, l'entrée est libre et gratuite !

**JOUONS, PARTAGEONS, CRÉONS DU LIEN !**

LE GUILVINEC



## ■ LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Cet été a été marqué par des périodes de fortes chaleurs, pas moins de 18 jours cumulés de vigilance canicule, en provoquant notamment, fin juin, une coupure d'électricité de 24 heures.

Durant ces épisodes de canicule, la mairie a activé une cellule, composée de 9 élus, qui se sont rendus, à plusieurs reprises, au domicile des personnes les plus fragiles et qui ont passé près de 250 appels téléphoniques. Ces habitants se sont sentis rassurés par la visite des élus. Ils sont inscrits volontairement sur le registre des personnes vulnérables, préalablement mis en place pour les habitants de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Ce registre est ouvert toute l'année, aussi vous pouvez vous y inscrire si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus, âgé(e) de 60 ans et plus, reconnu(e) inapte au travail, en situation de handicap.

En vous faisant connaître, la mairie prendra de vos nouvelles et vous apportera conseils et assistance si nécessaire. Nous vous invitons à sensibiliser vos aînés et autres personnes fragiles de votre entourage.

## LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES DÉPENDANTES

### + D'INFOS

Pour bénéficier du dispositif, complétez le formulaire disponible en mairie ou sur [www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

## ■ LE REPAS DES AINÉS



Afin de fêter la fin d'année dans la joie et la convivialité, Monsieur le Maire, l'ensemble du conseil municipal et les administrateurs du CCAS

ont le plaisir d'inviter les personnes âgées de 75 ans et plus dans l'année, pour le **Repas annuel des aînés qui aura lieu le dimanche 25 octobre 2026 à 12h00 au CLC** pour déjeuner, danser et partager un moment convivial.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Pour les personnes n'ayant pas retourné leur coupon, adressé par courrier, début septembre, il est toujours possible de s'inscrire au repas en le retournant, à la mairie, avant le 5 octobre.

À très bientôt pour ce rendez-vous annuel !

Renseignements : 02 98 58 10 21  
[ccas@leguilvinec.bzh](mailto:ccas@leguilvinec.bzh)

**Si vous n'avez pas reçu le coupon, retrouvez-le en page 19 de ce magazine.**

## ■ DES TROTTOIRS PROPRES, c'est l'affaire de tous !

Les services techniques de la ville du Guilvinec nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, un arrêté municipal dispose que l'entretien du trottoir, devant son habitation, incombe à chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou

locataire. Le désherbage, le balayage ou la taille des végétaux, sont des gestes simples pour la propreté des rues, mais également pour la sécurité et l'accessibilité des piétons.

**Une ville propre est agréable à vivre !**



UN GESTE  
SIMPLE,  
UN CADRE DE VIE  
PRÉSERVÉ

# DES TROTTOIRS ENTRETENUS, *une ville agréable pour tous !*

Chaque habitant  
est responsable de  
l'entretien du  
trottoir et de l'espace  
au droit de sa façade,  
en toute saison.



### DÉSHERBER

Arracher les mauvaises  
herbes qui poussent  
au pied des murs



### TAILLER LES HAIES

Entretien la végétation  
pour éviter tout débordement  
sur la rue et garantir la visibilité



### FACILITER LE PASSAGE

Un trottoir dégagé,  
c'est plus de sécurité  
pour les piétons,  
les poussettes et  
les personnes à mobilité réduite



Pour le respect de l'environnement,  
limitons les produits chimiques.  
Privilégions des solutions naturelles  
et le désherbage manuel.



*Ensemble, faisons du Guilvinec  
une ville propre, belle et accueillante !*



# SÉCHERESSE :

## l'eau, une ressource à préserver toute l'année

(article proposé par la CCPBS)

Cet été, le Pays bigouden sud a été confronté à une forte tension sur sa ressource en eau. Une situation qui rappelle l'importance de préserver l'eau au quotidien, même lorsque la pluie revient. La communauté de communes agit pour sécuriser l'approvisionnement, mais chacun peut aussi contribuer à préserver cette ressource essentielle.

### Une ressource sous surveillance

Cet été, la consommation d'eau potable a atteint jusqu'à 13 300 m<sup>3</sup> par jour sur le territoire. Dans le même temps, le niveau de la retenue du Moulin-Neuf, principale ressource en eau potable, a continué de baisser.

Face à cette situation, le Pays bigouden sud a été placé en crise sécheresse, entraînant des restrictions sur certains usages de l'eau potable. Ces mesures permettent de préserver la ressource lorsque les réserves deviennent trop faibles.

Cette situation pourrait se reproduire plus fréquemment dans les prochaines années. C'est pourquoi la communauté de communes travaille à la fois sur la sécurisation de l'approvisionnement et sur la recherche de nouvelles ressources.

### Des investissements pour sécuriser l'eau potable

Depuis plus de 100 ans, la collectivité anticipe les besoins du territoire. Elle s'appuie aujourd'hui sur plusieurs équipements majeurs : une retenue d'eau sécurisée, une usine de production d'eau potable à Bringall conçue pour limiter les pertes et une station de pompage implantée directement dans la retenue. La CCPBS investit également 2 millions d'euros chaque année dans le renouvellement des réseaux. En 2025, leur rendement a atteint 92,35 %, un niveau parmi les meilleurs de France : autrement dit, la grande majorité de l'eau produite arrive bien jusqu'au robinet.

Ces infrastructures permettent de mieux résister aux périodes de sécheresse. Mais elles ne peuvent pas tout. Une fois l'eau au robinet, chacun peut agir.



## 5 Gestes simples pour économiser l'eau

- **Des douches plus courtes** : une douche de cinq minutes consomme 80 L en moins qu'un bain.
- **Un robinet bien fermé** : fermer le robinet pendant le brossage des dents ou le savonnage permet d'éviter des consommations inutiles. Un robinet qui goutte peut gaspiller jusqu'à 5 litres d'eau par heure. Une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres par jour.
- **Des machines bien remplies** : lave-linge et lave-vaisselle sont à faire fonctionner lorsqu'ils sont pleins, en privilégiant le programme « éco ».
- **Les fuites à traquer** : un robinet, une chasse d'eau ou une canalisation qui fuit peut entraîner une importante consommation d'eau sans que l'on s'en rende compte.
- **Récupérer l'eau de pluie** : pour arroser les plantes ou certains usages extérieurs. La CCPBS prend en charge 50 % du coût d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

**La sobriété ne s'arrête pas avec la fin des restrictions. Chaque litre économisé aujourd'hui contribue à préserver la ressource pour demain.**

## Sur les traces des premiers Guilvinistes

**Dans quatre ans, en 2030, Le Guilvinec célébrera les 150 ans de sa création en tant que commune indépendante.** La municipalité retracera, au fil des prochains bulletins, les grandes étapes de cette histoire en rendant hommage à celles et ceux qui ont contribué à bâtir notre commune. Cette première étape est consacrée à la naissance de la commune et de sa toute première municipalité.

**Le 6 avril 1880, le Guilvinec devient officiellement indépendante de Plomeur,** par décret sous la présidence de Jules Grévy. Cette naissance administrative est un tournant majeur pour ce territoire maritime, peuplé d'environ 2 000 âmes. Tout est à construire. Une nouvelle histoire commence pour le Guilvinec, née des intérêts maritimes et qui ne cessera jamais d'être défendue depuis 150 ans !

### Une première municipalité et un premier maire

Ainsi, quelques mois plus tard, le 11 juillet 1880, a lieu la première élection des membres du Conseil municipal. Puis, le 25 juillet 1880, Jacques Le Cléac'h, à la tête de la liste républicaine est élu maire, par les conseillers municipaux : Etienne Le Brun, Pierre Le Brun, Pierre Biguais, Henri Courtès, Le Cleac'h Jean, Tirilly Jean, Mathias Le Corre, Yves Guéguen, François Le Berre, Jean-Marie Kernaflen, Vincent Le Cleac'h, Pierre Stéphan. Il devient ainsi le tout premier maire du Guilvinec.

### Jacques Le Cléac'h, premier maire

Le choix du premier maire n'est pas un hasard. En se séparant de Plomeur, dont la gestion communale était davantage agricole et rurale, « le quartier du Guilvinec » de Plomeur souhaitait la défense des intérêts de sa population, tournée vers la mer. De là, se dessine l'identité du Guilvinec, **une commune intimement liée à la mer et à la pêche.**

Jacques Le Cléac'h est issu d'une des anciennes familles de marins. Propriétaire de biens fonciers et de chaloupes, il est lié à l'activité maritime. En 1875, il est notamment patron du bateau Saint-Trémeur. Son activité d'armateur en a fait une personne influente pour devenir le premier maire de la commune nouvellement créée. Par ailleurs, Jacques Le Cleac'h avait l'expérience de la gestion communale du fait qu'il faisait partie du conseil municipal de Plomeur.

Le mandat de Jacques Le Cléac'h durera moins de 6 mois, en raison du renouvellement général des conseils municipaux en 1881. Il cèdera sa place à **François Le Berre.**

### Le texte historique consacrant la séparation

12 AOUT 1879

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le douze du mois d'août, le conseil municipal de la commune de Plomeur assisté conformément à l'article 42 de la loi du 18 juillet 1837, des plus imposés en nombre égal à celui des membres du conseil municipal en exercice et ne formant qu'un seul corps délibérant, se sont rassemblés au nombre de trente sept au lieu ordinaire des séances du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Le Corre, maire de cette commune.

Etaient présents :

Membres du conseil municipal, Messieurs

Le Corre, maire

Jézequel, adjoint

Volant Sébastien, adjoint

Souron, adjoint

Pape, Bargain, Volant Pierre, Péron, Guéguen, Brun, Tanneau, Le Roux, Larnicol, Quénet,

Stéphan Corentin, Tanneau, Gloaguen, Le Cléac'h, Brun, Le Breton, Stéphan Pierre, Le Rhun.

Plus imposés, Messieurs

De Pascal Hippolyte, Corre Mathias, Guirriec Pierre, Tanniou, Allard Justin, Plouzenec Yves,

Bec René, Kernaflen Jean-Marie, Diascom Louis, L'Henoret Noël, Andro Rolland, Derrien

Georges, Quetot Pierre, Coupa Yves, Cariou Jean.

Lesquels forment la majorité et peuvent délibérer valablement en exécution de la loi du 5 mai 1855.

Monsieur le Maire, président du conseil ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire en conformité de l'article 10 de la loi précitée. Monsieur Souron ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies, Monsieur le Maire a donné lecture de la lettre de Monsieur le Préfet en date du 31 juillet dernier, le priant de soumettre au conseil municipal assisté des plus imposés, les diverses pièces du projet d'érection en commune de la section du Guilvinec, notamment le procès verbal d'enquête et l'avis du commissaire enquêteur, du procès verbal d'enquête des 21, 22 et 23 juillet dernier constatant que 11 habitants de la section du Guilvinec se sont présentés devant Monsieur le commissaire enquêteur et ont demandé que la section entière du Guilvinec fut érigée en commune et que seize habitants de la section de Plomeur ont déclaré accepter la séparation, si la délimitation réclamée par le conseil municipal était adoptée.

De l'avis de Monsieur le commissaire enquêteur proposant d'adopter un tracé qui laisserait à Plomeur les villages de Kersidal et Quélarun et maintiendrait au Guilvinec les villages de Kerléguer, Kerfriant et Prat an Illis.

Monsieur le Maire met aux voix ces propositions qui sont adoptées. Savoir :

1<sup>re</sup> - La séparation à l'unanimité,

2<sup>de</sup> - Délimitation des deux communes telle qu'elle est fixée par Monsieur le commissaire enquêteur à la majorité des trente et une voix contre six.

Fait et délibéré en Mairie à Plomeur, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre-Jean Le Corre

*Il a été avisé de M. le Commissaire-enquêteur proposant  
d'adopter un tracé qui laisserait à Plomeur les villages de  
Kersidal et de Quélarun, et maintiendrait au Guilvinec  
les villages de Kerléguer, Kerfriant et Prat an Illis.  
M. le Maire a mis aux voix ces propositions qui ont  
été adoptées. Savoir :  
1<sup>re</sup> La séparation, à l'unanimité  
2<sup>de</sup> La délimitation des deux communes telle qu'elle est fixée  
par M. le Commissaire-enquêteur, à la majorité des  
trente et une voix contre six.*

*Fait et délibéré en Mairie à Plomeur  
les jours, mois et an que dessus.*

*J. Le Corre  
Maire*

**Si vous disposez d'informations et des photos,  
propres à étayer la commémoration des  
150 ans du Guilvinec et rendre hommage  
aux personnes qui ont bâti la commune, la  
municipalité vous remercie de prendre  
contact : [mairie@leguilvinec.bzh](mailto:mairie@leguilvinec.bzh)**



DÉPARTEMENT  
DU FINISTÈRE.

Arrondissement  
de *Quimper*

COMMUNE  
de *Guilvinec*  
Section.

de Membre du Conseil municipal de la Commune d  
en remplacement de MM.

Nombre d'inscrits : *330*  
Nombre de votants : *197*  
Majorité absolue : *99*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

## PROCÈS-VERBAL D'ÉLECTION

L'AN mil huit cent *quatre vingt*, le *onze* *Juillet* à *sept* heures du *matin* dans la salle d' *le local communal* de la commune d' *Guilvinec* en exécution de l'arrêté du Préfet du Finistère, en date du par lequel les Électeurs sont convoqués à l'effet d'élire *quatre* Membres du Conseil municipal, le bureau de l'assemblée électorale de ladite commune (1) *Guilvinec* section, composé de M. (2) *Stephan Pierre* président et de MM. (3) *de Rhun Gaultier* *Queguen et Gano*

(1) Unique section ou 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc.  
(2) Nom et qualité du fonctionnaire qui préside l'assemblée conformément à l'art 29 de la loi du 5 mai 1855.  
(3) Noms et qualités des quatre assesseurs.

désignés, conformément à l'article 31 de la loi du 5 mai 1855, pour remplir les fonctions d'assesseurs (ou scrutateurs), est entré en séance et a choisi pour secrétaire M. *Le Corre* électeur présent, qui a pris place immédiatement au bureau.

Le Président dépose sur la table, autour de laquelle siège le bureau : 1<sup>o</sup> Une copie officielle de la liste des Electeurs, appartenant à (4) *Guilvinec* contenant les nom, domicile et qualification de chacun des inscrits, au nombre de (5) *trois cent trente neuf*

(4) Au collège ou à la section.  
(5) En toutes lettres.

(11) Absolue ou relative.  
Au premier tour, la majorité absolue est nécessaire ; au second, la majorité relative suffit.

La majorité (11) *absolue* des suffrages étant acquise à MM. *Le Breve François ; Knaflen Jean-Marie ; Le Clair Vincent ; Stephan Pierre*

ils ont été proclamés membres du Conseil municipal.

(12) ~~Le nombre des citoyens ayant obtenu la majorité absolue des suffrages ne complétant pas celui des nominations à faire par l'assemblée, le président a fait annoncer qu'il serait procédé à un nouveau tour de scrutin, le dimanche~~ , à du

(12) Biffer ce passage lorsqu'un nouveau tour de scrutin n'est pas nécessaire pour compléter le nombre des nominations à faire.

Les bulletins de vote autres que ceux qui ont été déclarés nuls ou sur lesquels il s'est élevé des contestations que le bureau a décidées provisoirement, ont été brûlés en présence des électeurs. Les bulletins conservés pour être annexés au présent procès-verbal ont été paraphés par les membres du bureau.

M. le Président a demandé aux Électeurs présents si quelques-uns d'entre eux avaient des réclamations à élever contre les opérations électorales.

(13) *S*

(13) Blanc réservé pour l'apposition des réclames présentées au bureau.

# ■ L'AGENDA DES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE

## SEPTEMBRE

- 27 septembre : troc & puces de l'Amicale de pétanque

## OCTOBRE

- 3 octobre : théâtre « Le prénom »  
Cie Théâtre de Séverine
- 8 octobre : English speaking diner  
Les Sympathisants celtes
- 10 & 11 octobre : salon de créateurs et artisans d'art par l'OGEC École Sainte Anne
- 18 octobre : Marche des 2 rives roses - Octobre rose
- 19 octobre : Ciné-docs - Equateur
- 25 octobre : repas des aînés
- 31 octobre : goûter d'halloween - Comité de jumelage Guilvinec-Schull

## NOVEMBRE

- 1er novembre : loto des commerçants
- 12 novembre : Ciné-docs – Les Philippines
- 14 novembre : Saveurs en Finistère  
Comité d'animation
- 15 novembre : troc & puces de la Yole - Spered Ar Mor
- 19 novembre : Quiz - Les Sympathisants celtes
- 22 novembre : théâtre « Nos lendemains » - Cie Cœur de scène
- 28 novembre : fest-noz organisé par l'association  
« Ya D'La Joa »

## DÉCEMBRE

- 5 décembre : Spectacle Harold Barbé
- 5 & 6 décembre : Noël à Kergoz  
Comité d'animation
- 7 décembre : Ciné-docs : La Route 66
- 24 décembre : Réveillon à Kergoz  
Les Sympathisants celtes

## ■ NUMÉROS UTILES

### ■ MAIRIE :

33, rue de La Marine - 29730 LE GUILVINEC  
02 98 58 10 21 - [mairie@leguilvinec.bzh](mailto:mairie@leguilvinec.bzh)  
<https://www.leguilvinec.com>

### ■ ACCUEIL DE LOISIRS : [alsh@leguilvinec.bzh](mailto:alsh@leguilvinec.bzh)

### ■ CCAS : [ccas@leguilvinec.bzh](mailto:ccas@leguilvinec.bzh)

### ■ SANTÉ

#### MEDECINS - GROUPE MEDICAL

18 rue Men Meur - **02 98 58 11 92**

#### CABINET DENTAIRE - Docteur LE JEUNE Maëla

Docteur CHARRIER Alice

Docteur MENARD Alexandre

1 - A place Dixmude - **02 98 90 61 40**

#### CABINET INFIRMIER LAURENT - DURAND - TANNIOU

1 place du 14 juillet - **02 98 58 97 59**

#### CABINET INFIRMIER CHOURAQUI - LE BLEIS

17 rue de la Marine - **02 22 25 53 40**

#### CABINET INFIRMIER RAPPEL - LE HENAFF

2 rue du Général de Gaulle - **02 98 58 26 40**

#### CABINET INFIRMIER SIMON - DEPIERREPONT

39 Avenue de la République - **07 86 25 31 32**

#### CABINET INFIRMIER STEPHAN - LISSILLOUR

18 Rue Jean Baudry - **02 98 58 00 59**

#### CABINET DE MASSO-KINOSITHERAPIE

1 Route de Plomeur - **02 98 58 14 13**

#### KINESITHERAPEUTE - COFFOURNIC Yann

37 rue de Men Meur - **09 52 70 50 69**

#### MASSEUR - KINESITHERAPEUTE (uniquement à domicile)

LARRAURI Peru - **06 07 88 98 20**

#### PHARMACIE DE LA MARINE

7 Rue de la Marine - **02 98 58 10 50**

#### VYV DOMICILE

37B rue de Pont l'Abbé

29740 Plobannalec-Lesconil

**02 98 82 23 30**

Pour la collecte alimentaire du 6 au 8 novembre, nous recherchons des bénévoles  
Si vous êtes intéressé, contactez le CCAS : **02 98 58 10 21 - [ccas@leguilvinec.bzh](mailto:ccas@leguilvinec.bzh)**





## ACTIVITÉS 2026-2027



Consultable sur  
[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

Rubrique :  
« Consulter toutes  
les animations »



## REPAS DES AINES - COUPON D'INSCRIPTION

*A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT LE 5 OCTOBRE*

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

# LA MARCHE DES 2 RIVES ROSES

**DIMANCHE  
18 OCTOBRE 2026**



**DÉPART À 9H30  
POUR LES 10 KM**



**DÉPART À 10H00  
POUR LES 5 KM**

**DEPART COTÉ PORT DE  
LA MAIRIE DU GUILVINEC**



**DON LIBRE**

★ **TOMBOLA** ★

✓ OFFERTE PAR

**Mr.Bricolage**



Organisée par les CCAS et les partenaires  
les bénéfices seront reversés à PENMAR'OSE



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique